

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 18 novembre 2015

Points présentés par le Comité

Nivelles, rue Sainte Barbe - Pannes d'ascenseurs - Incendie

Ascenseurs : la Société SGS a transmis, ce 13 novembre 2015, à la Société ses rapports de prévention qui sont communiqués à la Société Technilift pour le suivi.
En outre, la Société wallonne du Logement a relayé aux SLSP une demande d'enquête du Ministre du Logement pour la mise en conformité des ascenseurs du parc immobilier des logements wallons. Le Roman Païs tentera de rentrer un dossier afin de bénéficier des subsides pour l'ensemble du patrimoine.

Braine-l'Alleud, quartier de la Barrière - Branches d'arbres dans les câbles aériens - Remise en conformité de l'électricité

Un courrier a été envoyé au Collège communal de Braine-l'Alleud afin de relayer l'inquiétude des locataires de la Société, riverains des avenues Germinal et de l'Egalité qui ont constaté que de nombreuses branches s'insèrent ou s'appuient sur les câbles des voiries sises à proximité de leurs habitations. Les locataires souhaiteraient un élagage de ces arbres afin d'éviter tout dommage.

Au niveau des compteurs électriques, le Service du patrimoine du Roman Païs sera mandaté afin de réaliser un relevé des logements concernés afin de transmettre cette liste à ORES pour le raccordement définitif.

Braine-l'Alleud, quartier Saint-Zèle - Humidité, infiltration, divers problèmes techniques

Lors des réparations, il y a vérification et remplacement des conduites en grès endommagées. Il n'y a cependant pas d'ouverture systématique des terrasses.

Le Comité explique qu'un incendie se serait déclenché dans une cave il y a environ 1 mois, suite à de l'eau dans une prise électrique. N'ayant pas d'information plus précise, la Société lui propose de confirmer l'adresse concernée afin que le service technique effectue les réparations éventuelles.

Période hivernale - Chauffagistes

La Société occupe actuellement 5 ouvriers chauffagistes et un recrutement est en cours de réalisation.

Le Service technique spécifie toutefois, qu'actuellement, lors des week-ends, la moyenne est, en général de deux appels « *chauffage* », qui sont traités en urgence dès le lundi. Le délai de réparation est de 4 jours au maximum. En outre, la procédure des chaufferettes n'est pas modifiée.

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 18 novembre 2015

Points présentés par la Société

Communication - Circulaire de la Société wallonne du Logement Loyers au 1^{er} janvier 2016

Par sa circulaire du 7 août 2015 la Société wallonne du Logement communique aux Sociétés de logement le tableau des coefficients d'actualisation servant au calcul au 1^{er} janvier 2016 des prix de revient actualisés des logements sociaux et moyens.

La Tutelle informe les sociétés quant aux différents montants intervenant dans le calcul du loyer des logements sociaux au 1^{er} janvier 2016, à savoir :

- la réduction de loyer pour enfant à charge : 7,00 €
- les revenus minima :
 - personne isolée : 10.004,54 €
 - ménages : 13.339,39 €
 - cohabitant : 6.669,69 €
- le surloyer pour chambres excédentaires : 25,00 € - 60,00 € - 100,00 € - 150,00 €
- les limites permettant la détermination du coefficient x : 7.500,00 et 15.000,00 €.

Les montants maxima des revenus pour l'admission en 2016 des candidats locataires sociaux et moyens sont revus et portés à :

	2015	2016
Réduction pour enfant à charge	6,90	7,00
Ménages en état de précarité (catégorie 1)		
Personne seule	13.700,00	13.700,00
Plusieurs personnes	18.700,00	18.700,00
Ménages à revenus modestes (catégorie 2)		
Personne seule	27.400,00	27.400,00
Plusieurs personnes	34.200,00	34.200,00
Ménages à revenus moyens		
Personne seule	42.400,00	42.400,00
Plusieurs personnes	51.300,00	51.300,00
Majoration pour enfant à charge	2.500,00	2.500,00

**Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP
le 18 novembre 2015**

**Arrêté du Gouvernement wallon du 25 février 1999 - Charges locatives
Acomptes au 1er janvier 2016**

Société

Chantiers	Bloc	Chambre(s)	Acomptes 2015	Estimation Acomptes 2016
Sablon	I - 2	I	71,00	84,00
Sainte Barbe	A - B - C - D	I	72,50	82,50
	A - B - C - D	2	90,00	100,00
	A - B - C - D	3	105,00	115,00
Sainte Barbe	Logements moyens	2	47,00	54,00
		3	52,00	59,00
Wichet	20 - 22	I	1,50	3,00
		2	2,00	4,00
		3	2,00	6,00
Pinsons	19 - 20 - 21	I	17,00	22,00
Roitelets	II	I	47,00	50,00
		2	54,50	59,00
		3	62,00	62,00
Chambourées	17 - 18	I	4,50	6,50
Coquelicots	20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26	I	4,50	6,50
Stouffs	Sénior	I	88,50	98,50
	P.M.R.	I	136,00	146,00
Warchimont	I - 2 - 4	I,2,3	70,00	80,00
	3 - 5	I	67,00	72,00
Cura	67	I	13,50	20,00
Saint Jean	173 - 175 - 177 - 179	I	11,00	13,00
Mésanges	I	2	53,50	53,50
		3	53,50	53,50
	3	2	53,50	53,50
		3	53,50	53,50
	5	2	53,50	53,50
Germinal	72	I	78,00	90,00
	74	I	81,00	90,00
Vignoble	I	I	85,50	90,00
	9	I	83,00	90,00
	17-25	I	78,00	90,00
Station	230	2	62,00	70,00
	232	2	42,00	50,00
Infante	9 - 11 - 13	2	47,50	54,50
Blés d'Or	31 - 33 - 35 - 37	I	80,00	90,00

**Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP
le 18 novembre 2015**

Rue des Ponts	32	2	123,00	127,00
	34	1	88,20	93,00
		2	96,40	100,00
	36	2	99,30	103,00
Avenue de Mirande	120 - 122 - 124	1	74,50	72,00
Rue de la Déportation	214	1	111,50	111,50
		2	124,00	124,00
		3	137,00	137,00
Flachaux	1	1	73,50	85,50
Trullemans		1	65,50	70,50
		2	69,00	74,00
Quatre Vents		2	70,00	77,00
	Tramontane 3	2	77,50	79,50
G. Vervueren	25	1	75,10	80,00
Ruelle du Betchard	divers	2	0,00	0,00
		3	0,00	0,00
Poissonniers	2	1	3,50	5,00
		2	3,50	5,00
Avenue Alphonse Allard	399 - 401 - 403 - 405 - 407	1	14,00	15,00
		2	16,50	17,00
Impasse de la Grosse Pompe	11-13	1	17,00	17,00
		2	19,00	19,00
Rue Haute	2	1	3,50	3,50
		2	3,50	3,50
Fortemps	3	2	3,50	3,50
Clos des Augustines	1 - 2-3-17-18-19-20-21-22-23	1	15,00	15,00
Château des Italiens	81 - 83	1,2,3	15,00	15,00
<u>Appartements en gestion</u>				
Sainte Barbe	17	2	60,00	60,00
MAISONS				
<u>Entretien chauffage gaz</u>			0,00	0,00
<u>Entretien chauffage mazout</u>			12,00	12,00
<u>Entretien chauffage gaz avec production eau chaude</u>			0,00	0,00
<u>Entretien des boilers élect.</u>			3,50	3,50

**Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP
le 18 novembre 2015**

Tubize, clos de la Bruyère

Bloc	Chambre(s)	Acomptes 2015	Propositions Acomptes 2016
Tours 201 et 301	1	65,00	72,00
	2	75,00	82,00
Rez + 2 (Erables - Marronniers - Peupliers - Merisiers)	1	37,50	43,00
	2	40,50	46,00
	3	45,50	51,00
	4	48,50	54,00
	6	58,50	64,00

Un avis favorable unanime est rendu en séance par le Comité quant aux acomptes des charges locatives applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 pour la Société et les clos de la Bruyère à Tubize.